

NOUVELLES ARCHITECTURES AGRICOLES

Hervé Cividino

CONCEPTION DU PROJET ARCHITECTURAL

Cette démarche résulte d'un programme de recherche intitulé « Eco-construction et bâtiments d'élevage, application d'une démarche écoconstruction et de management environnemental aux bâtiments d'élevage ».

Son application permet de projeter, de construire et d'utiliser un bâtiment respectueux de l'environnement tout en prenant en compte les contraintes spécifiques liées à l'activité d'élevage. Elle s'intéresse au bâtiment tout au long de sa vie, jusqu'à sa déconstruction et ses possibilités de recyclage.

La charte se compose de quatre axes autour desquels s'inscrivent les choix à conduire lors de la conception du bâtiment :

– I. Insertion dans le site pour une conception/rénovation écologique des bâtiments d'élevage ;

– II. Matériaux, techniques constructives, ressources et nuisances de construction : limiter le prélèvement de matières premières et les rejets, optimiser les recyclages ;

– III. Énergie, eau et déchets d'activités : limiter les besoins, limiter les rejets polluants, favoriser les énergies renouvelables ;

– IV. Confort et santé : préserver la santé du personnel et des animaux, améliorer leur confort.

Ces quatre axes englobent 67 points, dont le tiers est considéré comme incontournable et doit être respecté pour tout projet écoconstruction ou d'écoconstruction.

En plus des points incontournables, et pour renforcer l'engagement de l'éleveur, des cibles complémentaires sont sé-



Photo 1.2. Bâtiments agricoles répondant à la démarche HQE – Lycée agricole HQE La Ricarde à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse) ; Marie-France Chatenet, architecte